



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section hôtellerie restauration, option organisation et production culinaire, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Christine GAUBERT-MACON
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Michel LUGNIER
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaires généraux

M. Philippe BERTON
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de POITIERS

M. Mathieu SIMONNEAU
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de TOULOUSE

Membres du jury

M. Frédéric BAILLARGE
Professeur de lycée professionnel

Académie de POITIERS

M. Joel BISSO
Professeur de lycée professionnel

Académie de PARIS

M. Anthony CAMPION
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Cécile COZIC
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de RENNES

M. Christophe DAGUILLON
Professeur de lycée professionnel

Académie de LIMOGES

M. Sébastien DESCHENES
Professeur de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Camille FRANCOIS
Professeure de lycée professionnel

Académie de POITIERS

Mme Flore GUASCO
Professeure de lycée professionnel

Académie de NICE

Mme Anne-Lyse HENRIET
Professeure de lycée professionnel

Académie de BESANCON

Mme Hélène RONDEAU
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

Mme Marie-Christine ROUSSE
Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

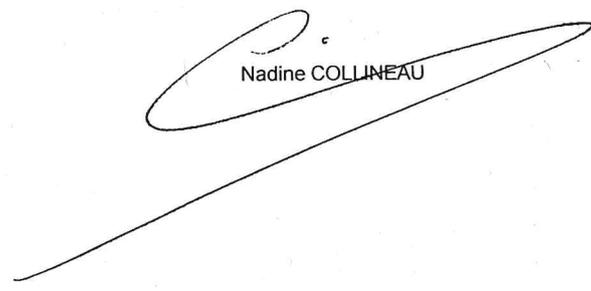
M. Cyrille VINCENT
Professeur de lycée professionnel

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 25 novembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement


Nadine COLLINEAU